



Conseil Municipal extraordinaire du 30 septembre 2016

Membres en exercice : 10, Présents : 7, Excusés : 3 Absents : 0

Le 30 septembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gluiras régulièrement convoqué par courrier en date du 27 septembre 2016, conformément à l'article L.2121.10 du CGCT, s'est réuni sous la présidence de M. Marc TAULEIGNE, Maire.

Etaient présents : Mmes CHABAL Fabienne, COURTHIAL Marie-Laure, MM. FAYARD Etienne, FOUGIER Sébastien, HAVOND Mickaël, KANDOUCI Christian et TAULEIGNE Marc.

Excusés : MICHEL Maryline procuration à COURTHIAL Marie-Laure, BESSON François procuration à TAULEIGNE Marc, COURTHIAL Gildas procuration à HAVOND Mickaël.

Le quorum étant atteint la séance a été déclarée ouverte, Mme COURTHIAL Marie-Laure est nommée secrétaire de séance.

Délibération 20160930-1001 – Proposition d'achat de l'ancienne école

Nathalie et Régis HAVOND, qui possèdent une résidence secondaire à Gluiras, souhaitent acquérir l'ancienne école pour y développer un projet personnel. Ce bâtiment est actuellement en vente à 156 000 € frais de notaire à charge de l'acheteur. La proposition de M. Et Mme HAVOND est de 130 000 € frais de notaire à charge de l'acheteur.

Après débat, ce bâtiment étant en vente depuis seulement 5 mois et le prix ayant été récemment baissé à 156 000€, le conseil considère qu'il faut faire une contre proposition. Plusieurs options sont soumises au vote : 135 000 €, 140 000 €, 145 000 €, 150 000 €, ou maintien du prix initial.

La proposition à 140 000 € est adoptée à l'unanimité.

Le conseil propose donc à M. et Mme HAVOND le nouveau prix de 140 000€ pour l'acquisition de l'ancienne, les frais de notaire étant à charge de l'acheteur.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal extraordinaire est clos à 21h00

